

# RAPPORT D'ACTIVITE 2018

# RAPPORT D'ACTIVITE 2018

## SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| SIGLES ET ABREVIATIONS.....  | 5  |
| (EN OUVERTURE) AFRICALEASE : MISSION ET OBJECTIFS.....   | 6  |
| (EN « FERMETURE ») BUREAU , CONSEIL, MEMBRES.....  | 7  |
| Bureau exécutif.....   | 7  |
| Conseil.....   | 7  |
| Membres fondateurs.....  | 7  |
| Ressources.....  | 7  |
| GENESE d'AFRICALEASE.....  | 8  |
| De l'idée à l'action.....  | 8  |
| Le partenariat SFI - APSF pour la promotion du leasing.....  | 8  |
| Contexte.....  | 8  |
| Enseignements.....   | 8  |
| Création formelle.....   | 8  |
| Travaux préliminaires.....   | 8  |
| Rédaction d'un projet de statuts.....  | 9  |
| Réunion de concertation avec les fondateurs pressentis.....  | 9  |
| Travaux préparatoires des Premières Assises Africaines du Leasing et de l'Assemblée Générale Constitutive..... | 9  |
| PREMIERES ASSISES AFRICAINES DU LEASING ET ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE D'AFRICALEASE.....                  | 10 |
| Premières Assises Africaines du Leasing (8 mai 2017).....  | 10 |
| Recommandations.....   | 11 |
| Assemblée Générale Constitutive (9 mai 2017).....  | 11 |
| Ordre du jour.....   | 11 |
| Election du Bureau exécutif.....   | 12 |
| Election du Conseil.....   | 12 |

|  |           |
|--|-----------|
| Désignation du siège permanent de la Fédération .....  | 12        |
| Délégation générale d'Africalease .....  | 12        |
| Couverture médiatique .....  | 12        |
| <b>ACTION PROFESSIONNELLE : ENTREE EN MATIERE ET DECOLLAGE .....</b>   | <b>14</b> |
| Rédaction du procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive.....   | 14        |
| Constitution du dossier juridique .....  | 14        |
| Communication et promotion de la Fédération.....   | 14        |
| Création d'un site web : <a href="https://africalease.org">https://africalease.org</a> .....                               | 14        |
| Promotion d'Africalease lors de manifestations internationales .....   | 15        |
| Edition d'une plaquette institutionnelle .....   | 16        |
| Alimentation du World Leasing Year Book.....   | 16        |
| Préparation « Africalease Forum 2018 » (27 avril 2018).....  | 16        |
| Contribution à l'édition de l'ouvrage « Crédit-bail mobilier en Afrique - Manuel de Statistiques régionales 2017 ».....    | 16        |
| Accueil et lettre de bienvenue à Orix Egypt (nouveau membre).....  | 17        |
| <b>ACTION PROFESSIONNELLE : PREMIERES REALISATIONS D'ENVERGURE.....</b>  | <b>18</b> |
| « Africalease Forum 2018 » (26 avril 2018).....  | 18        |
| La vision du Président d'Africalease pour le développement du leasing en Afrique.....                                      | 18        |
| Retombées médiatiques .....  | 19        |
| Crédit-bail mobilier en Afrique - Manuel de statistiques régionales 2017 .....   | 19        |
| Aperçu sur le marché africain du leasing.....  | 20        |
| Marché actuel et marché potentiel par région continentale.....   | 20        |
| Marché actuel et marché potentiel par pays (marché réel supérieur à 200 millions de dollars américains) .....              | 20        |
| Représentation professionnelle .....   | 21        |
| <b>VIE INTERNE D'AFRICALLEASE.....</b>   | <b>22</b> |
| Réunion du Conseil, Accra, Ghana (27 avril 2018) .....   | 22        |
| Réalisations d'Africalease .....   | 22        |
| Plan d'action 2018 .....   | 22        |
| Aspects budgétaires .....  | 22        |
| La concertation continue avec la SFI .....   | 22        |
| Rencontre à Casablanca, Maroc (22 janvier 2018).....   | 23        |
| Projet de convention de partenariat relative à l'appui de la SFI à Africalease pour l'accomplissement de ses missions..... | 23        |

|   |    |
|---|----|
| Rencontre de coordination, Accra, Ghana (25 avril 2018).....  | 23 |
| Appels à cotisations.....   | 24 |
| Appels à adhésion .....   | 24 |
| APERCU SUR L’ACTION PROFESSIONNELLE EN 2019.....  | 25 |
| ANNEXES.....  | 26 |
| REUNION DE TRAVAIL APSF - SFI, 6 DECEMBRE 2016 : MOT DE BIENVENUE DU PRESIDENT DE L’APSF, M. ABDALLAH BENHAMIDA .....             | 26 |
| PREMIERES ASSISES AFRICAINES DU LEASING - CASABLANCA (MAROC), 8 MAI 2017 .....  | 27 |
| Programme.....  | 27 |
| Mot de bienvenue du Président de l’APSF, M. Abdallah Benhamida.....   | 27 |
| Intervention du Directeur Général de Bank Al-Maghrib (Banque Centrale du Maroc), M. Abderrahim Bouazza, .....                     | 30 |
| Intervention du HEAD, AS FIG, IFC (SFI, Société Financière Internationale), M. Riadh Naouar .....                                 | 33 |
| « AFRICALEASE FORUM 2018 », ACCRA, GHANA, 26 AVRIL 2018 .....   | 35 |
| Intervention du Président d’Africalease, M. Abdallah Benhamida .....  | 35 |
| VŒUX 2018 DU PRESIDENT D’AFRICALLEASE, M. ABDALLAH BENHAMIDA, A LA SFI .....  | 38 |
| VŒUX 2018 DU PRESIDENT D’AFRICALLEASE, M. ABDALLAH BENHAMIDA, AUX MEMBRES DU CONSEIL .....  | 39 |
| VŒUX 2018 DU PRESIDENT D’AFRICALLEASE, M. ABDALLAH BENHAMIDA, AUX MEMBRES PRESENTS LORS DE L’ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE..... | 40 |
| VŒUX 2019 DU PRESIDENT D’AFRICALLEASE, M. ABDALLAH BENHAMIDA, AUX MEMBRES DU CONSEIL .....  | 41 |
| NOTE SUR LE CALCUL DES COTISATIONS (Octobre 2018).....  | 42 |

## SIGLES ET ABREVIATIONS

|                        |   |
|------------------------|---|
| <b>ALF</b>             | Africa Leasing Facility - Programme de services et de conseil de la SFI visant à promouvoir le crédit-bail en Afrique subsaharienne |
| <b>APBEF</b>           | Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers  |
| <b>APSF</b>            | Association Professionnelle des Sociétés de Financement<br>Association marocaine de leasing   |
| <b>APTBEF</b>          | Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers   |
| <b>Bank Al-Maghrib</b> | Banque Centrale du Maroc  |
| <b>Camlease</b>        | Cameroon Leasing Association - Association camerounaise de leasing  |
| <b>ELAN</b>            | Equipment Leasing Association of Nigeria  |
| <b>Leaseurope</b>      | Fédération européenne de Leasing  |
| <b>SFI / IFC</b>       | Société Financière Internationale – International Finance Corporation - Groupe Banque Mondiale                                      |
| <b>TPME</b>            | Très petites, Petites et Moyennes Entreprises   |

## **(EN OUVERTURE) AFRICALEASE : MISSION ET OBJECTIFS**

Africalease, « Fédération Africaine de Leasing », a été créée le 9 mai 2017 à Casablanca, Maroc, par 10 pays et la SFI, Société Financière Internationale, réunis en Assemblée Générale Constitutive.

Africalease vise à consolider les liens entre ses membres et à harmoniser leurs activités en vue de renforcer le financement, par crédit-bail, des TPME en Afrique.

Elle est appelée à regrouper l'ensemble des opérateurs de leasing en Afrique, leurs représentants professionnels, ainsi que tous les partenaires de ce métier et toutes les institutions continentales ou régionales œuvrant pour le développement social et économique de l'Afrique.

Son siège est établi au siège de l'association marocaine de leasing (Association Professionnelle des Sociétés de Financement, APSF), sis à Casablanca, 95, Boulevard Abdelmoumen.

Selon ses statuts, Africalease poursuit plusieurs objectifs, dont :

- la création et le renforcement de liens entre ses membres ;
- l'échange entre membres autour des meilleures pratiques en matière de leasing ;
- le développement et le progrès de l'industrie du leasing aux niveaux régional et continental africain ;
- l'harmonisation des législations et des réglementations en matière de leasing des Etats d'Afrique ;
- la création et le développement de services communs, dont la mise en place d'une base de données économique et financière au profit de ses membres et des actions de formation et d'études en matière de leasing.

Cette fédération encourage la constitution d'associations nationales ou régionales dans les pays ou les zones économiques où de telles associations n'existent pas.

### **Quatre catégories de membres**

Africalease est ouverte à quatre catégories de membres : membres titulaires, membres correspondants, membres associés et membres affiliés.

Sont admis en tant que :

- **membres titulaires** :
  - dans les pays africains où elles existent, les associations nationales des banques exerçant le leasing et les associations nationales de sociétés de leasing dûment agréées par leurs autorités de tutelle ;
  - dans les pays africains où de telles associations n'existent pas, les établissements de leasing (banques ou sociétés de leasing) dûment agréés par leurs autorités de tutelle quelle que soit leur nationalité (autochtones ou résidentes), selon le système juridique national ;
- **membres correspondants**, les associations nationales des pays non africains qui sont reconnus, dans leurs pays respectifs, en tant que représentants des intérêts professionnels des entreprises actives dans le secteur du leasing ;
- **membres associés**, les banques centrales africaines, les banques africaines de

développement et les institutions africaines continentales ou régionales œuvrant pour le développement social et économique ;

- « **membres affiliés** », des entreprises et des associations représentant des professions réglementées (établissements de microfinance, commissariat aux comptes, notariat...) ou non (loueurs de voitures, fournisseurs de matériels), qui ont des affinités ou font des affaires avec l'industrie du leasing.

## **(EN « FERMETURE ») BUREAU , CONSEIL, MEMBRES**

### **Bureau exécutif**

- Président : Abdallah Benhamida (Maroc)
- 1<sup>er</sup> Vice-Président : Pierre Kam (Cameroun)
- 2<sup>ème</sup> Vice-Président : Coy Buckley (Tanzanie)
- Trésorier : Christian Chigbundu (Nigéria)

### **Conseil**

- Abdenour Houaoui, ABEF, Arab Leasing Corporation (Algérie)
- Ali Badini, Credit Access (Côte d'Ivoire)
- Kalu Oneyam Kalu, Leasafric Ghana Ltd (Ghana)
- Souleymane Diallo, APBEF (Guinée Conakry)
- Rafik Moalla, Hannibal Lease, APTBEF (Tunisie)
- Nizar Snoussi, SFI
- Mohamed Tehraoui, Expert Leasing - Consultant SFI

### **Membres fondateurs**

APBEF Guinée Conakry / APBEF Mali / APBEF - SIB Côte d'Ivoire / APSF Maroc / APTBEF Tunisie / ARAB LEASING CORPORATION Algérie / BAD / BNP PARIBAS EL DJAZAÏR Algérie / CAMLEASE Cameroun / CREDIT ACCESS Côte d'Ivoire / ELAN Nigéria / EFTA Tanzanie / EL DJAZAÏR IDJAR Algérie / GUINEA LEASING SERVICES Guinée Conakry / LEASAFRIC GHANA LTD Ghana / MAGHREB LEASING ALGERIE Algérie / MOSTAFA MELSA - APSF Maroc - UBCI - BNP PARIBAS Tunisie / NIZAR SNOUSSI SFI / MOHAMED TEHRAOUI SFI

### **Ressources**

Les ressources matérielles d'Africalease sont constituées par la cotisation annuelle des membres et d'éventuelles subventions externes.

## **GENESE D'AFRICLEASE**

### *De l'idée à l'action*

#### **Le partenariat SFI - APSF pour la promotion du leasing**

##### **Contexte**

La SFI (Société Financière Internationale) et l'APSF (Association Professionnelle des Sociétés de Financement, association marocaine de leasing) sont derrière l'idée de la création d'une Fédération Africaine de Leasing.

Le fait est que la SFI a développé, pendant plusieurs années, une expertise et une expérience en matière de conseil en crédit-bail et qu'elle a lancé en 2008 « Africa Leasing Facility », un programme de services et de conseil visant à promouvoir le crédit-bail en tant qu'instrument financier novateur en Afrique subsaharienne.

Dans ce cadre, elle a souvent sollicité l'APSF pour partager l'expérience marocaine en matière de crédit-bail. Le Maroc, qui a lancé ce mode de financement en 1964, étant considéré comme un benchmark pour des économies soucieuses d'étendre, via le leasing, leur offre de financement au service des PME/PMI.

En complément aux éclairages d'ordres conceptuel et stratégique qui leur sont fournis par la profession de leasing, les missions étrangères visitant le Maroc, sont reçues par des opérateurs pour l'examen d'aspects opérationnels relatifs aux volets commercial, de gestion du risque, de recouvrement et de back-office.

##### **Enseignements**

C'est à l'aune des conclusions des différentes missions initiées et encadrées par la SFI au Maroc, qu'est apparue la nécessité de créer une Fédération à l'échelle du continent.

Les enseignements des missions reçues par l'APSF ont montré que l'environnement du leasing varie d'un pays à l'autre, que les règles qui lui sont appliquées ne sont pas uniformes et que, parfois, les pratiques des opérateurs au sein d'un même pays, peuvent varier.

Sur cette base et dans l'idée d'harmoniser les règles et des pratiques, la SFI a proposé la création d'une Fédération à l'échelle du continent, avec l'APSF, comme partenaire chargé de lui donner un contenu concret.

La décision de créer cette Fédération a été prise lors du Forum régional d'Abidjan sur le crédit-bail, réuni en septembre 2016.

### *Création formelle*

#### **Travaux préliminaires**

Fort du soutien de la SFI, l'APSF est entrée dans le vif du sujet en lançant les travaux nécessaires à la création d'une Fédération continentale de leasing.



### ***Rédaction d'un projet de statuts***

Dès la rentrée sociale 2016, l'APSF a rédigé, en français et en anglais, un projet de statuts de la future Fédération, qu'elle a communiqué à la SFI en vue de sa diffusion, pour avis, aux membres fondateurs pressentis : Cameroun, Ghana, Nigéria, Ouganda.

L'Association nigériane de leasing (ELAN, Equipment Leasing Association of Nigeria) a fait part de certaines remarques qui ont été prises en considération.

### ***Réunion de concertation avec les fondateurs pressentis***

Le 6 décembre 2016, l'APSF a reçu les membres fondateurs pressentis et les représentants de la SFI, en vue d'arrêter le projet de statuts définitif et de fixer les étapes et les modalités indispensables à la création de la Fédération.

Souhaitant la bienvenue à ses invités, le Président de l'APSF a rappelé la nécessité de créer des associations à l'échelle nationale, régionale ou continentale pour assurer un minimum d'harmonie au métier, posant ainsi les premiers jalons de la future fédération (voir « Mot de bienvenue », en Annexes, page 26).

Lors de cette rencontre :

- la décision formelle a été prise de créer une nouvelle Fédération, en vue de prendre le relais d'« Afrolease » qui a jalonné le terrain pendant plusieurs années ;
- le projet de statuts a été examiné puis adopté définitivement, suite aux remarques d'Elan et celles exprimées séance tenante. A cet égard la dénomination de la future Fédération a été arrêtée, le choix ayant été porté sur « Africalease » ;
- la décision a été prise d'organiser, au Maroc, avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2017 :
  - un congrès africain autour du crédit-bail, dit, par la suite, « Premières Assises Africaines du Leasing ». Cette manifestation devait être l'occasion pour le Président d'Afrolease d'annoncer le passage de témoin à la nouvelle Fédération à créer ;
  - l'Assemblée Générale Constitutive de la future Fédération.

### ***Travaux préparatoires des Premières Assises Africaines du Leasing et de l'Assemblée Générale Constitutive***

Un Comité d'organisation *ad hoc* a veillé à la préparation du bon déroulement, sur le plan aussi bien scientifique que logistique, des Assises et de l'Assemblée Générale Constitutive de la Fédération Africaine de Leasing. Ce Comité était composé comme suit :

- Mohamed Tehraoui, Directeur
- Mostafa Melsa, APSF
- Riadh Naouar, SFI
- Jonathan Danjuma Gigin, SFI
- Fatim Diop, SFI
- Majda Zyani, APSF
- Kamal Benkiran, APSF
- Ali Ouabid, APSF

Les membres de la Section Crédit-bail de l'APSF ont également été sollicités pour apporter leur concours à la réflexion.

Sur le plan financier, les frais d'organisation et de tenue aussi bien des Premières Assises Africaines du Leasing que de l'Assemblée Générale Constitutive d'Africalease ont été pris en charge, en bonne partie par la SFI, l'APSF ayant apporté un complément.

Dès le mois de février 2017, le Comité a arrêté les premiers contours du contenu des Premières Assises Africaines du Leasing, a sollicité les intervenants potentiels, susceptibles d'apporter leur éclairage sur le leasing en Afrique, et a lancé auprès des participants pressentis, les lettres d'invitation, d'information et le programme prévisionnel.

En mars 2017, le site web de l'APSF a fait part de ces deux événements et en a permis l'inscription en ligne.

Jusqu'en mai 2017, date de tenue de ces rendez-vous, l'APSF, en tant qu'association du pays hôte, a mené des échanges au quotidien avec la SFI portant sur les modalités logistiques : invitations, transport, hébergement ...

Les Premières Assises Africaines du Leasing et l'Assemblée Générale Constitutive d'Africalease ont eu lieu les 8 et 9 mai 2017. Elles ont associé des décideurs de premier rang, des personnalités reconnues dans leur domaine d'expertise et des opérateurs exerçant, en Afrique ou en Europe, le métier de leasing et partenaires de ce métier. Ils étaient pas moins de 150 participants et intervenants :

- opérateurs de leasing, issus de banques (généralistes) ou d'établissements spécialisés ;
- décideurs, représentants des ministères des Finances, de la Justice et de banques centrales ;
- observateurs avertis du leasing : experts comptables, hommes de loi ;
- partenaires du leasing : loueurs de matériels, prestataires de services ;
- promoteurs du leasing : organisations multilatérales, responsables d'associations nationales ou transnationales (cas du Président de la Fédération européenne de Leasing, Leaseurope).

## **PREMIERES ASSISES AFRICAINES DU LEASING ET ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE D'AFRICALLEASE**

### *Premières Assises Africaines du Leasing (8 mai 2017)*

Les Premières Assises Africaines du Leasing ont eu lieu le 8 mai 2017 à Casablanca.

Outre la séance d'ouverture, leur programme était articulé autour de 3 panels, marqués par des interventions solennelles, mais aussi par l'interaction entre et les participants à l'occasion de débats aussi denses que variés.

- **Panel 1 : « Panorama africain du leasing ».** Les intervenants ont dressé un état des lieux comparé de l'environnement économique et réglementaire dans certains pays ou zones économiques : cadre juridique, existence ou non d'une loi sur le crédit-bail, droit de propriété, bancarisation, avantages fiscaux... En guise d'illustration, l'APSF a présenté, par la voix du Président de sa Section Crédit-bail, M. Abdesslam Bouirig, un focus sur l'expérience marocaine en Afrique ;
- **Panel 2 : « Vers un marché africain du leasing ».** Les interventions ont porté sur les préalables pour poser les premiers jalons d'un marché africain du leasing. Ont été mises en avant, au vu de l'éventail de disciplines auxquelles fait appel le crédit-bail (droit, finance, fiscalité, comptabilité ...), les modalités de convergence des règles et

procédures appliquées à ce métier ;

- **Panel 3 : « Marketing et développement du leasing en Afrique ».** Les intervenants ont soulevé des questions relatives au développement commercial du leasing. Comment différencier et renouveler l'offre de leasing ? Comment animer et coordonner un réseau à l'échelle d'une zone économique ou géographique ? Comment établir et pérenniser les relations avec les fournisseurs de matériels ? Et, dans l'ère de la digitalisation, comment réinventer l'approche commerciale en matière de leasing, voire le produit leasing tout court ?

### Recommandations

Afin d'éclairer l'horizon du leasing en Afrique et réunir les conditions pour ce faire, il est apparu nécessaire de mobiliser les opérateurs et tous leurs partenaires dans une démarche professionnelle commune et de marquer formellement leur engagement.

D'où la recommandation première des Assises de créer une Fédération Africaine du Leasing. Les autres recommandations consistent dans :

- l'harmonisations des législations ;
- le développement des sources de refinancement ;
- l'organisation de la profession, surtout dans les zones où le leasing est balbutiant ;
- la mise en place d'outils d'aide à l'appréciation du risque ;
- la promotion du marketing digital ;
- le développement de la formation, d'une part, des ressources humaines des opérateurs de leasing et, de l'autre, du personnel judiciaire : juges, huissiers ...

### Assemblée Générale Constitutive (9 mai 2017)

L'Assemblée Générale Constitutive d'Africalease s'est tenue le 9 mai 2017 à Casablanca. La participation y était réservée aux membres fondateurs (11 pays<sup>1</sup> et la SFI), ainsi qu'à la BAD (Banque Africaine de Développement).

### Ordre du jour

L'Assemblée s'est déroulée selon l'ordre du jour suivant :

|                 |   |
|-----------------|---|
| 08H 30 - 9H 00  | Café d'accueil  |
| 09H 00 - 10H 45 | Présentation du projet de Statuts de la Fédération Africaine de Leasing |
|                 | Adoption des Statuts  |
| 10H 45 - 11H 00 | Pause-café  |
| 11H 00 - 12H 30 | Election du Bureau de la Fédération                                     |
|                 | Election du Président   |
|                 | Désignation du siège permanent de la Fédération                         |
|                 | Nomination du Délégué Général   |

Les membres fondateurs ont rendu hommage à M. Juma Kisaame, Président d'Afrolease, et au travail accompli par cette Association.

Selon son ordre du jour, l'Assemblée a adopté les statuts de la Fédération, élu son Bureau exécutif et son Conseil et a désigné son siège permanent. Elle a décidé de surseoir à la nomination du Délégué Général.

<sup>1</sup> Algérie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée Conakry, Mali, Maroc, Nigeria, Tanzanie et Tunisie

## **Election du Bureau exécutif**

L'Assemblée a élu le Bureau exécutif d'Africalease, qui se compose comme suit :

- Président : Abdallah Benhamida (Maroc)
- 1<sup>er</sup> Vice-Président : Pierre Kam (Cameroun)
- 2<sup>ème</sup> Vice-Président : Coy Buckley (Tanzanie)
- Trésorier : Christian Chigbundu (Nigéria)

## **Election du Conseil**

Sur décision de l'Assemblée Générale Constitutive, le premier Conseil d'Africalease se compose des institutions et/ou associations présentes ou représentées lors de cette Assemblée, sachant que les pays représentés par deux institutions (établissement ou association) ont été invités à désigner, selon leur choix interne et volontaire, un seul représentant.

## **Désignation du siège permanent de la Fédération**

L'Assemblée a décidé d'établir son siège permanent à Casablanca, Maroc. Il s'agit du siège l'Association Marocaine Professionnelle des Sociétés de Financement, APSF, sis à Casablanca, 95, Boulevard Abdelmoumen.

## **Délégation générale d'Africalease**

Cette même Assemblée ayant décidé de surseoir à la nomination d'un délégué général, c'est, dans les faits, le personnel permanent de l'APSF qui assure la délégation d'Africalease.

Mme Majda Zyani et MM. Kamal Benkiran et Ali Ouabid ont ainsi été mobilisés, chaque fois que nécessaire, pour préparer et mener sur le terrain les actions d'Africalease.

Leurs travaux ont été réalisés sous l'autorité du Président et de l'équipe de direction qui l'entoure, à savoir M. Mohamed Tehraoui, membre du Conseil, et M. Mostafa Melsa, son délégué général.

NB : Examinant l'action professionnelle d'Africalease, le Conseil d'Africalease réuni à Accra le 27 avril 2018, a formulé ses félicitations à l'ensemble de l'équipe qui entoure le Président.

## *Couverture médiatique*

Les deux manifestations ont fait l'objet d'une large couverture médiatique, aux niveaux national marocain et continental, qu'il s'agisse de la presse écrite, de la radio ou des médias électroniques.

Plusieurs articles, figurant pour certains à la « Une », ont en effet précédé et accompagné la tenue des ces deux manifestations, présentant à cette occasion :

- les enjeux du leasing à l'échelle africaine ;
- les missions de la Fédération ainsi créée et les ambitions qu'elle nourrit pour ce métier, ainsi que la composition de son bureau et de son conseil alors fraîchement constitués.

Ces articles et les liens des sites vers lesquels ils renvoient sont disponibles à partir des liens suivants :

<https://africalease.org/assises-africaines-du-leasing/>

<https://africalease.org/assemblee-constitutive-dafricalease/>

## **ACTION PROFESSIONNELLE : ENTREE EN MATIERE ET DECOLLAGE**

L'Assemblée Générale Constitutive d'Africalease ayant confié sa présidence et son siège au Maroc, c'est naturellement l'association marocaine de leasing qui a veillé à son décollage.

Ainsi, ont été arrêtés les prérequis nécessaires au lancement effectif de la Fédération et à son action professionnelle, ce dont les membres fondateurs ont été naturellement informés.

Ces prérequis et actions se déclinent comme suit :

- rédaction du PV de l'Assemblée Générale ;
- constitution du dossier juridique pour la création officielle d'Africalease ;
- lancement d'un site web ;
- promotion de la Fédération lors de manifestations internationales ;
- alimentation du World Leasing Year Book ;
- édition d'une plaquette institutionnelle ;
- préparation d'« Africalease Forum 2018 » ;
- contribution à l'édition de l'ouvrage « Crédit-bail mobilier en Afrique - Manuel de statistiques régionales 2017 » ;
- accueil et lettre de bienvenue à Orix Egypt (nouveau membre).

### *Rédaction du procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive*

L'APSF a rédigé le procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive et l'a transmis aux responsables de la SFI, aux membres du Bureau exécutif, pour approbation, et aux membres du Conseil d'Africalease.

Dans la foulée, le Président a adressé une lettre de remerciements à ces derniers et aux intervenants aux Premières Assises Africaines du Leasing.

### *Constitution du dossier juridique*

L'APSF a travaillé à la constitution du dossier juridique de création de la Fédération. Elle en a déclaré l'existence auprès des autorités administratives locales marocaines, étant soumise aux lois en vigueur du Maroc, pays d'accueil.

Africalease a ainsi obtenu son certificat d'existence et son autorisation d'exercer ses activités.

### *Communication et promotion de la Fédération*

**Création d'un site web : <https://africalease.org>**

Le site web de la Fédération a été lancé dès le mois de mars 2017, en versions française et anglaise.

Ce site est construit autour d'un « Espace public » et d'un « Espace Membres » et a été conçu dès le départ, comme une passerelle de la Fédération, dans un cas, avec le grand public et tous les adhérents potentiels et, dans l'autre, avec les adhérents.

L'« **Espace public** » livre des informations relatives à Africalease à travers plusieurs rubriques informant sur :

- sa mission, ses objectifs et son organisation ;
- ses membres ;
- les publications relatives au leasing, ouvrant ainsi la consultation aux :
  - lois et règlements applicables au leasing,
  - publications d'Africalease et à celles d'associations nationales de leasing,
  - ouvrages de portée générale intéressant l'Afrique et son développement ;
- les événements qu'elle organise, avec les documents y afférents et leur couverture médiatique ;
- les modalités d'adhésion. Il privilégie, en la matière, la convivialité et les aspects pratiques, avec la possibilité de procéder, en ligne, à l'adhésion à la Fédération.

A travers la rubrique « Contact », le site permet de formuler, toujours en ligne, une question ou une proposition.

L'« **Espace Membres** », réservé aux adhérents doit permettre à ces derniers, des modules étant prévus à cet effet :

- de renseigner et de modifier la fiche de leur établissement et ou association (données signalétiques, actionnariat et management des établissements de leasing ; composition des organes d'administration et de direction des Associations nationales de leasing) ;
- de saisir leurs statistiques d'activité et de consulter en retour celles de leurs confrères sur le même marché. Sur cette base,

Ce même Espace vise à informer les adhérents sur :

- la tenue de manifestations qui leur sont destinées exclusivement comme les sessions de formation et les informations pratiques y afférentes ;
- la vie interne d'Africalease et ses rendez-vous de travail : réunions statutaires et avec les partenaires externes, avec les comptes rendus auxquels ces travaux donnent lieu.

#### **Promotion d'Africalease lors de manifestations internationales**

La délégation de l'APSF, qui participait au mois d'octobre 2017 à Malte au congrès annuel de Leaseurope (Fédération européenne de Leasing), a saisi cette occasion pour informer les opérateurs européens de leasing de la création d'Africalease et de ses objectifs.

Rappelons à cet égard que M. Morten Guldhaug, Vice-Président de Leaseurope, avait participé aux Premières Assises Africaines du Leasing.

L'APSF a également permis à la SFI, en la personne de Mme Fatim Diop et de M. Ferdinand Ngobounan, d'être invitée à ce congrès pour y suivre le développement du leasing en Europe et rencontrer, individuellement, des opérateurs de leasing européens.

Sur un autre plan, les représentants de l'APSF à différentes manifestations internationales tenues au Maroc avec la participation de délégations africaines, ont pris la casquette d'Africalease pour faire part auxdits participants de la création de cette Fédération et pour s'enquérir, dans ses grandes lignes, sur le leasing dans tel ou tel pays : existence ou non de ce mode de financement, types d'opérateurs l'exerçant (le cas échéant), existence ou non d'association professionnelle propre au leasing ...

Ce fut le cas à Casablanca, en février 2018, à l'occasion d'une conférence sur « *La protection de la vie privée et des données personnelles : un levier de développement en Afrique* » organisée par l'autorité marocaine de protection des données personnelles (CNDP).

### **Edition d'une plaquette institutionnelle**

Pour les besoins de la promotion d'Africalease, la délégation a édité une plaquette institutionnelle que ses représentants ont distribué séance tenante aux personnalités africaines qu'elle a eu le privilège de rencontrer à l'occasion des deux manifestations précitées.

### **Alimentation du World Leasing Year Book**

Sous la plume d'Africalease, le « World Leasing Yearbook », ouvrage annuel de référence sur le leasing dans le monde et ses principaux acteurs, a publié, dans :

- son édition de 2018, un article portant sur la naissance de la Fédération et les Premières Assises Africaines du Leasing ;
- son édition de 2019, un article portant sur les réalisations d'Africalease, notamment la tenue, à Accra, d'« Africalease Forum 2018 » et l'édition de l'ouvrage « Crédit-bail mobilier en Afrique - Manuel de Statistiques régionales 2017 ».

De la sorte, et depuis sa naissance, Africalease figure aux côtés des organisations internationales de leasing et le leasing en Afrique est cité aux côtés des plus grands marchés du leasing dans le monde (Etats-Unis, Chine, Royaume-Uni, Allemagne, Japon, Australie, France, Canada, etc.).

### **Préparation « Africalease Forum 2018 » (27 avril 2018)**

« Africalease Forum 2018 » tenu à Accra, Ghana, le 26 avril 2018, est un événement organisé conjointement par la SFI et Africalease. Ses premiers contours ont été arrêtés de concert entre les deux partenaires, à l'occasion d'une réunion tenue à Casablanca, le 22 janvier 2018.

La délégation d'Africalease a contribué très activement à la préparation de cet événement en veillant à ses aspects aussi bien logistique que scientifique.

Des contacts directs ont été menés avec des opérateurs et/ou responsables pressentis pour participer à l'événement via des mails personnalisés, avec des courriers de relance et le suivi des réponses.

En parallèle, le site web a annoncé l'événement, en a livré le programme, avec une mise à jour au fur et à mesure de son développement jusqu'au programme définitif, et a été doté d'un formulaire d'inscription en ligne.

Voir, en pages 18 et 19, les principaux faits ayant marqué cette rencontre.

### **Contribution à l'édition de l'ouvrage « Crédit-bail mobilier en Afrique - Manuel de Statistiques régionales 2017 »**

La SFI a préparé un ouvrage sur le « *Crédit-bail mobilier en Afrique - Manuel de Statistiques*



*régionales 2017* », en vue de son lancement officiel à Accra, Ghana, en avril 2018.

La délégation d'Africalease a collaboré à l'édition de cet ouvrage, en livrant des remarques aussi bien de fond que de forme sur le projet qui lui a été soumis par la SFI.

Elle a confirmé auprès de certains opérateurs et associations nationales les informations concernant leur pays et a alimenté les données relatives au Maroc, dont celles relatives aux fournisseurs de biens d'équipement.

Voir, en pages 19 à 21, les principaux enseignements de cet ouvrage.

#### **Accueil et lettre de bienvenue à Orix Egypt (nouveau membre)**

Après son Assemblée Générale du mois de mai 2017, Africalease a accueilli l'adhésion spontanée d'un nouveau membre, en l'occurrence Orix Egypt. Orix Egypt a pu prendre connaissance de l'existence d'Africalease grâce au site web.

## **ACTION PROFESSIONNELLE : PREMIERES REALISATIONS D'ENVERGURE**

« Africalease Forum 2018 » (26 avril 2018)

Co-organisé par la SFI et Africalease, « Africalease Forum 2018 » tenu à Accra, Ghana, le 26 avril 2018, a permis aux opérateurs, experts, responsables de banques centrales et investisseurs réunis pour l'occasion, d'échanger autour des moyens de concrétiser le potentiel du crédit-bail en Afrique, estimé à environ 83 milliards de dollars américains.

« Africalease Forum 2018 » a été l'occasion de :

- célébrer dix années du programme « Africa Leasing Facility » de la SFI (programme arrivé à expiration en 2018) ;
- promouvoir Africalease auprès du plus grand nombre ;
- lancer et de diffuser l'ouvrage « Crédit-bail mobilier en Afrique - Manuel de Statistiques régionales 2017 » (versions en anglais et en français) ;
- remettre symboliquement ce manuel au Président d'Africalease, M. Abdallah Benhamida.

### **La vision du Président d'Africalease pour le développement du leasing en Afrique**

L'événement a été marqué par l'allocution du Président d'Africalease, M. Abdallah Benhamida, qui a :

- mis l'accent sur le rôle du leasing comme facteur d'intégration économique et sur sa capacité à répondre aux besoins de financement de tous types d'entreprises en Afrique, y compris les micro-entreprises ;
- livré sa vision pour le développement du leasing en Afrique et le rôle d'Africalease pour ce faire.  
Pour lui, la tâche d'Africalease ne consiste pas dans des actions de lobbying pour résoudre des problèmes particuliers de pays distincts. Elle réside plutôt dans la recherche des conditions nécessaires à un développement harmonieux du crédit-bail, en dépit des différences existant d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre. Le but, *in fine*, étant « *la consécration des principes généraux qui caractérisent le métier et la profession et la défense du leasing comme facteur d'accompagnement de la croissance, de développement d'activités génératrices de revenus et d'intégration sociale.* »

Voir en Annexes, pages 35 à 37, l'allocution intégrale du Président.

« Africa Leasing Forum 2018 » fut aussi l'occasion pour la délégation d'Africalease de livrer aux participants une présentation grandeur nature du site web de cette Fédération, à travers son contenu global ouvert à tous publics et son contenu dédié aux membres.

En marge de ce Forum :

- Africalease et la SFI ont échangé sur le soutien financier de la SFI à cette Fédération naissante (voir « Concertation avec la SFI », page 23) ;
- Le Conseil d'Africalease s'est réuni sous la présidence de M. Abdallah Benhamida (voir

« Vie interne d'Africalease », page 22).

### **Retombées médiatiques**

« Africalease Forum 2018 » a reçu auprès de la presse de plusieurs pays d'Afrique un traitement des plus larges, l'évènement ayant été rapporté et son contenu analysé par des médias aussi bien généralistes que spécialisés.

Le site d'Africalease renvoie aux différents articles publiés au lendemain du Forum d'Accra, selon les liens suivants :

<http://www.ghananewsagency.org/economics/ifc-to-promote-leasing-across-africa-131849>

<http://news.abidjan.net/h/636175.html>

<https://www.ghanabusinessnews.com/2018/04/27/ifc-to-promote-leasing-across-africas-potential-80b-market/>

<http://allafrica.com/stories/201804270675.html>

<http://reussirbusiness.com/actualites/lifc-et-seco-lancent-africalease-pour-promouvoir-le-credit-bail-en-afrique/>

<https://www.newsghana.com.gh/ifc-seco-introduce-african-leasing-association-to-unlock-us80-billion-market/>

<https://newbusinessethiopia.com/corporation-launches-africalease-to-promote-leasing-in-sub-saharan-africa/>

<https://www.modernghana.com/news/850062/international-finance-corporation-to-promote-leasing-across.html>

### *Crédit-bail mobilier en Afrique - Manuel de statistiques régionales 2017*

Africalease et la SFI ont présenté et lancé à l'occasion d'« Africalease Forum 2018 », un ouvrage intitulé « *Crédit-bail mobilier en Afrique - Manuel de statistiques régionales 2017* », (« *Equipment Leasing in Africa - Handbook of Regional Statistics 2017*, pour la version anglaise) sur lequel elles ont travaillé conjointement.

L'ouvrage inclut un « *aperçu sur les 10 ans d'intervention de la SFI en matière de crédit-bail dans la région* » et présente de ce fait les résultats du programme ALF, les enseignements tirés à l'issue de ce programme et des témoignages éloquentes sur le rôle et l'utilité du crédit-bail.

Côté pratique, « *ce manuel vise à estimer la taille du marché de crédit-bail et son potentiel pour les biens mobiliers en Afrique, comme une première étape pour initier un meilleur dialogue, susciter un plus grand intérêt et améliorer les rapports et la collecte d'information dans la région à l'avenir.* »

Destiné aussi à servir de « *référence pour les parties prenantes intéressées à faire des affaires dans la région* », il livre des informations pratiques, par pays :

- marché réel et potentiel en matière de leasing mobilier ;
- opérateurs et principaux fournisseurs de matériels d'équipement ;

- existence ou non d'une association professionnelle ou d'une « organisation se consacrant au leasing ».

Cet ouvrage, dans ses deux versions française et anglaise, est disponible sur le site d'Africalease <https://africalease.org/> rubrique « Documentation / Publications ».

### Aperçu sur le marché africain du leasing

Selon l'ouvrage, « *bien que le marché du crédit-bail dans une grande partie de l'Afrique subsaharienne ne soit pas encore entièrement développé* », « *le volume du marché du crédit-bail du continent pour les biens mobiliers (est estimé en 2016) à presque 41 milliards de dollars américains en prenant en compte toute l'activité régionale en matière de crédit-bail.* »

« *Dans le même temps, des estimations prudentes placent le potentiel régional à environ 83 milliards de dollars américains* » et « *les opportunités abondent sur un continent ayant d'énormes besoins en équipement dans les secteurs de l'agriculture, de la manufacture et des énergies renouvelables, pour n'en citer que quelques-uns.* »

Au sein des 54 pays du Continent, le manuel recense 331 opérateurs de leasing en 2016 : institutions financières (banques ou sociétés spécialisées) et non financières proposant comme produit le crédit-bail / financement d'actifs dans le pays.

#### Marché actuel et marché potentiel par région continentale

##### Crédit-bail mobilier - marché réel et marché potentiel en 2016

| <i>millions de dollars américains</i> | Valeur du marché (réelle ou estimée) | Potentiel (estimation) | Nombre d'opérateurs (unités) |
|---------------------------------------|--------------------------------------|------------------------|------------------------------|
| Afrique du Nord                       | 6 124                                | 20 320                 | 42                           |
| Afrique de l'Ouest                    | 4 730                                | 16 352                 | 72                           |
| Afrique Centrale                      | 586                                  | 2 154                  | 24                           |
| Afrique de l'Est                      | 1 373                                | 4 729                  | 85                           |
| Afrique Australe                      | 27 969                               | 39 589                 | 108                          |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>40 783</b>                        | <b>83 144</b>          | <b>331</b>                   |

#### Marché actuel et marché potentiel par pays (marché réel supérieur à 200 millions de dollars américains)

##### Crédit-bail mobilier - marché réel et marché potentiel en 2016

| <i>millions de dollars américains</i> | Valeur du marché (réelle ou estimée) | Potentiel (estimation) | Nombre d'opérateurs (unités) |
|---------------------------------------|--------------------------------------|------------------------|------------------------------|
| Afrique du Sud                        | 26 790                               | 35 600                 | 43                           |
| Nigeria                               | 4 140                                | 12 670                 | 21                           |
| Maroc                                 | 2 810                                | 4 410                  | 6                            |
| Egypte                                | 1 400                                | 8 760                  | 14                           |
| Tunisie                               | 1 230                                | 1 980                  | 8                            |
| Algérie                               | 495                                  | 4 272                  | 10                           |
| Soudan                                | 475                                  | 1 029                  | 4                            |

|             |     |       |    |
|-------------|-----|-------|----|
| Angola      | 448 | 1 630 | 3  |
| Île Maurice | 304 | 410   | 13 |
| Kenya       | 284 | 936   | 26 |
| Tanzanie    | 229 | 785   | 13 |
| Ghana       | 228 | 812   | 13 |
| Cameroun    | 205 | 457   | 6  |

### **Représentation professionnelle**

Selon le manuel, et l'expression retenue, le crédit-bail dispose d'« *organisations se consacrant au leasing* » dans 28 pays. La représentation du leasing s'effectue au sein, soit :

- d'une association propre au leasing ;
- d'une association bancaire, l'APBEF, Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers ;
- de banques centrales et autres organismes publics de promotion des investissements.

Dans 26 pays, le crédit-bail ne dispose pas de représentation professionnelle, sachant que l'activité de leasing dans un pays, le Niger, n'existe pas.

### **Type d' « organisations se consacrant au leasing » par pays**

| <b>Type d'organisations se consacrant au leasing</b> | <b>Pays</b>  |
|--|--|
| Banque Centrale ou autre organisation publique       | Angola, Ethiopie, Liberia, Malawi, Namibie, Rwanda, Seychelles, Sierra Leone, Soudan du Sud  |
| Association bancaire - APBEF                         | Algérie, Bénin, Guinée Conakry, Mali, République Démocratique du Congo, Tchad, Togo, Tunisie   |
| Association de leasing                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Afrique du Sud : <i>Southern African Vehicle Rental and Leasing Association (SAVRALA)</i></li> <li>▪ Cameroun : <i>Association camerounaise du crédit-bail (Camlease)</i></li> <li>▪ Egypte : <i>Egyptian Leasing Association</i></li> <li>▪ Ghana : <i>Ghana Association of Leasing Companies</i></li> <li>▪ Île Maurice : <i>Association of Leasing Companies</i></li> <li>▪ Kenya : <i>Leasing Association of Kenya</i></li> <li>▪ Madagascar : <i>Malagasy Leasing Association</i></li> <li>▪ Maroc : <i>Association Professionnelle des Sociétés de Financement (APSF)</i></li> <li>▪ Nigéria : <i>Equipment Leasing Association of Nigeria (ELAN)</i></li> <li>▪ Ouganda : <i>Uganda Leasing Association</i></li> <li>▪ Tanzanie : <i>Tanzania Leasing Association</i></li> </ul> |

## **VIE INTERNE D'AFRICALEASE**

*Réunion du Conseil, Accra, Ghana (27 avril 2018)*

Le Conseil d'Africalease a tenu sa première réunion, le 27 avril 2018, à Accra, Ghana, en marge d'« Africalease Forum 2018 », selon l'ordre du jour suivant :

- Action professionnelle d'Africalease et ses réalisations depuis sa constitution ;
- Plan d'action 2018 ;
- Budget 2018.

### **Réalisations d'Africalease**

Le Conseil a approuvé expressément l'action professionnelle d'Africalease et ses réalisations depuis sa constitution en mai 2017 et a formulé ses félicitations à l'ensemble de l'équipe qui entoure le Président.

### **Plan d'action 2018**

Le Conseil a échangé autour des actions à mener à court ou moyen terme pour permettre à Africalease d'obtenir l'appui de tous les partenaires possibles dans l'accomplissement de sa mission, décidant ainsi de :

- mener des missions auprès d'instances multilatérales africaines pour les sensibiliser sur le rôle du leasing et susciter leur intérêt à appuyer, sous forme de sponsoring, les événements organisés par Africalease ;
- poursuivre les pourparlers avec la SFI et, en vue d'obtenir son appui financier, de conclure une convention de partenariat avec cette institution.

Le Conseil a également décidé de mener des actions de promotion d'Africalease et de communication autour du leasing au sein d'une région au moins des 5 régions continentales que compte l'Afrique (Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale, Afrique de l'Est et Afrique Australe).

### **Aspects budgétaires**

Le Conseil a enregistré que, pour l'essentiel, les frais de fonctionnement d'Africalease sont assurés par l'association marocaine de leasing, sous forme d'avances. Il a demandé à l'APSF de poursuivre cet effort, considérant que les remboursements seront effectués en temps voulu, le temps de mobiliser les cotisations. A cet effet, il a chargé la délégation de lancer sans plus tarder les appels de cotisations auprès des membres.

Examinant le projet de budget de fonctionnement 2018, le Conseil réuni à Accra l'a arrêté à 150 000 dollars américains.

*La concertation continue avec la SFI*

De par son statut de membre fondateur et de membre du Conseil d'Africalease, de son

expérience et de son réseau en Afrique, il était tout à fait naturel qu'Africalease poursuive la concertation avec la SFI pour la soutenir, au moins durant les premières années d'exercice.

Cette concertation s'est poursuivie au quotidien, à l'occasion d'entretiens téléphoniques ou par échange de mails, et à l'occasion de réunions formelles, pour faire jouer les synergies.

La délégation d'Africalease a ainsi informé au fur et à mesure la SFI des réalisations internes de la Fédération, a échangé avec elle sur les modalités de partenariat pour la promotion du leasing en Afrique et s'est montrée disponible pour organiser une première manifestation d'envergure comme cela a été le cas d'« Africalease Forum 2018 », tenu à Accra, Ghana.

### **Rencontre à Casablanca, Maroc (22 janvier 2018)**

La direction d'Africalease a reçu, le 22 janvier 2018, les représentants de la SFI, pour échanger autour :

- du rôle respectif de chacune des deux institutions au service du leasing en Afrique ;
- des prochaines actions à mener, de concert, à court terme ;
- de la participation de la SFI aux dépenses d'Africalease, les charges couvrant les frais de constitution de la Fédération, de conception et de lancement du site web et les frais divers de fonctionnement étant supportés, sous forme d'avance, par l'APSF.

NB : pour les besoins de traduction lors de cette réunion, la délégation d'Africalease a eu recours à un membre de l'APSF, M. Reda Benhamida.

Les deux parties sont convenues, selon l'accord de principe retenu au lendemain de la constitution d'Africalease, de formaliser le partenariat SFI-Africalease à travers une convention, l'objet ultime étant de soutenir Africalease dans la mise en œuvre de ses activités et dans la réalisation de sa mission.

#### ***Projet de convention de partenariat relative à l'appui de la SFI à Africalease pour l'accomplissement de ses missions***

Dès lors, la délégation a élaboré un projet de « *convention de partenariat relative à l'appui de la SFI à Africalease pour l'accomplissement de ses missions* » mettant l'accent sur les synergies à mettre en œuvre et les efforts à déployer en matière :

- d'échange d'informations, de documents, de données statistiques et de publications nécessaires à Africalease pour répondre à ses missions ;
- de facilitation des contacts entre les personnes concernées ou impliquées dans un projet de collaboration.

Ce projet arrête prévoit aussi la contribution financière de la SFI aux charges de fonctionnement d'Africalease.

### **Rencontre de coordination, Accra, Ghana (25 avril 2018)**

En marge d'« Africalease Forum 2018 », Africalease représentée par M. Abdallah Benhamida, Président, et M. Pierre Kam, 1<sup>er</sup> Vice-Président, et la SFI, représentée par M. Riadh Naouar, ont tenu, le 25 avril 2019, une réunion de coordination sur les modalités d'appui de la SFI à Africalease.

Les échanges ont porté, en substance, sur l'appui financier de la SFI, ne serait-ce qu'en phase de décollage.

### *Appels à cotisations*

En application de la décision du Conseil d'Accra, la délégation d'Africalease a lancé un appel à cotisations en octobre 2018. Pour ce faire, elle a élaboré un barème de calcul des cotisations, très raisonnable, privilégiant de surcroît, l'équité entre pays.

Le montant des cotisations a été arrêté, pour les « membres titulaires », sur la base du budget d'équipement et de fonctionnement arrêté à Accra (quelque 150 000 dollars américains).

Comme critère de calcul, il a été retenu la taille de marché par pays (taille réelle ou estimée), puisée dans le manuel des statistiques édité par la SFI et Africalease, (« Africa Leasing Handbook »). C'est, au demeurant, la seule donnée fiable qui est disponible.

Ce critère de taille a été lissé pour tenir compte des écarts de taille de marché très significatifs entre pays et aboutir in fine à une cotisation annuelle équitable et abordable, variant entre 1 500 et 5 910 dollars américains.

Voir « Note sur le calcul des cotisations : Principes retenus et architecture de calcul », en Annexes, page 42).

A titre de comparaison, la cotisation minimum auprès d'associations internationales poursuivant les mêmes objectifs qu'Africalease, dépasse et de très loin le maximum arrêté pour les membres d'Africalease.

### *Appels à adhésion*

Dans la foulée du lancement des cotisations, la délégation d'Africalease a lancé une vaste campagne de prospection par mail en vue d'élargir la base des membres (octobre 2018) et a renouvelé cette action lors de la rentrée 2019.

Cette action a été menée, pour l'ensemble des pays, auprès des associations nationales de leasing, quand celles-ci existent, et auprès des opérateurs, en l'absence d'associations nationales constituées.



## **APERCU SUR L'ACTION PROFESSIONNELLE EN 2019**

Au cours des premiers mois de l'année 2019, et selon la décision de son Conseil réuni à Accra, la délégation d'Africalease a mené une tournée de promotion de la Fédération en Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Libéria, Sénégal et Togo) et en Afrique Centrale (Gabon), en mai et juin 2019. Elle s'est entretenue avec des opérateurs, bancaires et spécialisés, le but étant de leur présenter la Fédération, mais aussi et surtout de recueillir leurs préoccupations en vue d'établir un plan d'action qui réponde à leurs attentes.

## **ANNEXES**

### **REUNION DE TRAVAIL APSF - SFI, 6 DECEMBRE 2016 : MOT DE BIENVENUE DU PRESIDENT DE L'APSF, M. ABDALLAH BENHAMIDA**

#### **Bonjour Madame, Bonjour Messieurs,**

La langue de bois aurait peut-être voulu que je vous souhaite la bienvenue en me lançant dans des envolées lyriques où il serait question de vous accueillir dans votre deuxième pays, etc... etc...

Je m'en tiendrais à vous dire simplement : soyez les bienvenus à l'APSF et au Maroc pour ceux qui viennent ici pour la première fois. Fatim et Monsieur Riadh connaissent la maison et savent qu'ils sont toujours les bienvenus.

Feu Sa Majesté Hassan II, le père du Souverain actuel Mohamed VI, disait que le Maroc est un arbre dont les racines plongent en Afrique et qui respire par ses branches et ses feuilles en Europe. C'est dire l'africanité de ce pays et sa détermination à œuvrer pour une Afrique émancipée, bien portante et prospère.

Je crois que nous pouvons d'ores et déjà nous congratuler pour cette première rencontre qui réunit à n'en pas douter des représentants de la fine fleur des opérateurs de leasing en Afrique. Avec les responsables de la SFI et à leur tête Monsieur Riadh qui incarne à nos yeux l'Homme qui œuvre inlassablement pour le développement du leasing dans notre continent qui en a bien besoin.

Je saisis cette occasion pour vous féliciter Si Riadh pour votre promotion et vous souhaiter plein succès dans vos nouvelles responsabilités ! Nos vœux vont également à M. Jonathan Gigin.

Nous sommes des opérateurs nationaux à capitaux publics ou privés, nous opérons dans des environnements juridiques, législatifs, réglementaires nationaux avec les opportunités et les contraintes qui caractérisent ces environnements nationaux.

Déjà, les opérateurs de leasing ont compris la nécessité de créer des associations à l'échelle nationale, à l'échelle régionale, voire à l'échelle continentale pour assurer un minimum d'harmonie à leur métier et influencer leur environnement global.

Afrolease n'a-t-elle pas été créée justement pour répondre à la nécessité d'un forum ouvert pour réunir tous les praticiens de crédit-bail au sein d'un même organisme à l'échelle du continent ?

Faut-il repartir avec un souffle nouveau ? Oui ! A travers la Fédération, objet de notre rencontre.

L'histoire a montré en effet qu'on n'a pas inventé l'électricité en cherchant à améliorer la bougie.

Nous allons agir dans le cadre d'une fédération qui, reconnue comme telle, aura son mot à dire dans les forums internationaux chaque fois que le leasing Africain est concerné.

J'imagine ce qu'aurait été la place du leasing dans les discussions à propos du financement de projets écologiques identifiés par la COP 22 si une telle fédération existait et y avait été associée.

Actuellement il n'existe pas de Fédérations régionales de leasing au niveau des espaces régionaux existants : unions douanières, marchés communs, zones de libre-échange, etc.

Africalease pourrait alors encourager la création de telles Fédérations.

Je ne dirai pas plus, nous sommes ici pour créer cette fédération et commençons par le commencement, créons-là !

## PREMIERES ASSISES AFRICAINES DU LEASING - CASABLANCA (MAROC), 8 MAI 2017

### Programme

|                 |   |
|-----------------|---|
| 08 H 30 - 9H 30 | Café d'accueil  |
| 09H 30 - 11H 00 | Séance d'ouverture  |
|                 | Abdallah Benhamida, Président, APSF   |
|                 | Abderrahim Bouazza, Directeur Général, Banque Centrale du Maroc                                 |
|                 | Riadh Naouar, Directeur, SFI  |
|                 | Morten Guldhaug, Vice-Président, Leaseurope   |
| 11H 00 - 11H 15 | Pause-café  |
| 11H 15 - 12H 30 | Panel 1 : Panorama africain du leasing  |
|                 | Modérateur : Abashi Shamamba, « L'Economiste »  |
|                 | Pierre Kam, Président, « Cameroon Leasing Association »   |
|                 | Abdesslam Bouirig, Président, Section Crédit-bail APSF : Expérience marocaine                   |
|                 | Débat   |
| 13H 00 - 15H 00 | Déjeuner  |
| 15H 00 - 16H 15 | Panel 2 : Vers un marché africain du leasing  |
|                 | Modérateur : Abdou Diop, Expert-comptable, Président «Commission Afrique et Sud-Sud de la CGEM» |
|                 | Nizar Snoussi, Consultant SFI   |
|                 | Hassan Kettani, Avocat à la Cour Suprême  |
|                 | Débat   |
| 16H 15 - 17H 30 | Panel 3 : Marketing et développement du leasing en Afrique                                      |
|                 | Modérateur : Saâd Benmansour, Directeur «La Vie éco»  |
|                 | Joseph Kiiza, «Uganda Leasing Association»  |
|                 | Jonathan Danjuma Gigin, SFI «Africa Leasing Facility»   |
|                 | Edouard Leefsma, Responsable Développement Leasing Afrique, BNP Paribas (France)                |
|                 | Débat   |
| 17H 30 - 18H 00 | Synthèse des travaux et lecture des recommandations   |
| 18H 00 - 20H 00 | Cocktail dinatoire  |

### Mot de bienvenue du Président de l'APSF, M. Abdallah Benhamida

**Monsieur le Directeur Général de Bank Al-Maghrib, Monsieur le Directeur de la SFI, Monsieur le Vice-Président de Leaseurope, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,**

La langue de bois aurait peut-être voulu que je vous souhaite la bienvenue en me lançant dans des envolées lyriques où il serait question de vous accueillir dans votre deuxième pays, etc... etc...

Je m'en tiendrais à vous dire simplement : soyez les bienvenus au Maroc pour ceux qui viennent ici pour la première fois. Les amis qui le connaissent savent, eux, qu'ils ont été et sont toujours les bienvenus.

Feu Sa Majesté Hassan II, Père du Souverain actuel Sa Majesté Mohammed VI, disait que le Maroc est un arbre dont les racines plongent en Afrique et qui respire par ses branches et ses feuilles en Europe. C'est dire l'africanité de ce pays et sa détermination à œuvrer pour une Afrique émancipée, bien portante et prospère.

Je crois que nous pouvons d'ores et déjà nous congratuler pour cette première rencontre qui réunit, à n'en pas douter, des représentants de la fine fleur des opérateurs de leasing et de leurs partenaires en Afrique. Avec les responsables de la SFI et à leur tête Monsieur Riadh Naouar qui incarne à nos yeux l'homme qui œuvre inlassablement pour le développement du leasing dans notre continent qui en a bien besoin.

Je saisis cette occasion pour vous féliciter Si Riadh pour votre promotion et vous souhaiter plein succès dans vos nouvelles responsabilités ! Nos vœux de succès vont également à M. Jonathan Gigin qui a pris votre relève.

**Mesdames, Messieurs,**

Le leasing au Maroc a toujours été pratiqué et continue à l'être de manière « informelle », sous forme

de location de matériel et d'outils servant dans l'agriculture, le bâtiment, la restauration...pour des petites durées.

Il a fait son apparition sous sa forme moderne en 1965. Ce qui confère au Maroc une expérience avérée et reconnue. Expérience que l'APSF n'a pas manqué de partager et continue de partager avec certains pays du continent et même au-delà, soit de manière bilatérale, soit dans le cadre de missions d'information et d'échange d'expérience organisées par la SFI.

C'est dans cet esprit de « partage » qu'est née l'idée d'organiser ces « Premières Assises Africaines du Leasing » en partenariat avec la SFI.

Dans un environnement économique et réglementaire disparate, ces assises nous permettront de débattre des préalables et des initiatives possibles pour poser les premiers jalons d'un marché interafricain du leasing. Nous discuterons, à cet égard, au vu de l'éventail de disciplines auxquelles fait appel le crédit-bail (droit, finance, fiscalité, comptabilité ...), des possibilités et des modalités de convergence des règles et des procédures appliquées à ce métier. L'enjeu étant, *in fine*, de renforcer le développement du crédit-bail en Afrique et, partant, d'améliorer l'accès au financement des PME du Continent.

**Monsieur le Directeur général de la Banque Centrale du Maroc**, merci pour votre participation à la séance inaugurale de ce rendez-vous africain du leasing.

Permettez-moi de souligner, ici, l'intérêt de la Banque Centrale pour le leasing et plus généralement pour tous les métiers de financement spécialisés. J'ai encore en mémoire, alors que l'APSF recevait Monsieur le Gouverneur il y a encore moins d'une année à l'occasion de son Assemblée annuelle, sa vive recommandation de promouvoir un partenariat win-win en Afrique et de faire en sorte que les courants d'affaires portés par le Maroc avec les pays sub-sahariens se développent dans l'intérêt bien compris de tous.

**Monsieur le Vice-Président de Leaseurope**, je vous remercie des efforts que vous avez dû déployer pour réorganiser votre agenda et être présent parmi nous. Nul doute que votre éclairage sur l'expérience de la Fédération européenne de Leasing nous sera des plus précieux pour voir germer, pourquoi pas, un marché africain du leasing et de construire une fédération continentale digne de ce nom.

**Mesdames, Messieurs,**

Déjà, au sein d'un même pays, et je prends ici l'exemple du Maroc - disons le mot - l'ambiguïté sur le statut des sociétés de leasing a longtemps prévalu, et on n'a pas toujours su ou voulu savoir si elles étaient des entreprises de location ou des entreprises de financement. La société de leasing a été considérée tantôt bailleur de fonds, tantôt un bailleur de biens.

La question semble avoir été définitivement tranchée avec la loi bancaire de 1993 qui définit, pour la première fois, dans le droit marocain, le crédit-bail et qualifie les entreprises de leasing de sociétés de financement, en les érigeant en établissements de crédit.

Alors, si au sein d'un seul et même pays, on a tardé à lever l'ambiguïté, qu'en serait-il a fortiori au niveau de tout un continent ? L'équation est complexe, d'autant que, d'un pays à l'autre, les législations ne s'inspirent pas du même droit : les unes privilégient le modèle français qui prône la prééminence de la propriété juridique des biens donnés en leasing, les autres, le modèle anglo-saxon qui accorde la primauté à la réalité économique.

Permettez-moi également de partager avec vous une réflexion personnelle quant à la vocation du leasing dans un continent comme le nôtre. Avec 1 milliard 200 millions d'âmes, pour la plupart des jeunes en quête d'emplois, n'y a-t-il pas matière pour le leasing d'accompagner les auto-entrepreneurs et donc de faire preuve de créativité en adaptant son offre et ses procédures à ces créateurs de richesse ?

**Mesdames, Messieurs,**

Nos éminents intervenants effectueront aujourd'hui, à travers trois panels, un large tour d'horizon du développement du leasing en Afrique.

- Panel 1 : Panorama africain du leasing ;
- Panel 2 : Vers un marché africain du leasing ;
- Panel 3 : Marketing et développement du leasing en Afrique.

Je remercie pour leur disponibilité et leur implication :

- M. Pierre Kam, Président de Camlease, « Cameroon Leasing Association » ;
- M. Toochukwu Agwuncha, Président d'Elan, « Equipment Leasing Association of Nigeria » ;
- M. Abdesslam Bouirig, Président de la Section Crédit-bail de l'APSF, ainsi que l'ensemble de

- ses collègues, dirigeants des sociétés de leasing marocaines ;
- M. Nizar Snoussi, Consultant SFI ;
  - M. Hassan Kettani, Avocat à la Cour Suprême ;
  - M. Jonathan Gigin, Directeur à la SFI ;
  - M. Edouard Leefsma, responsable du développement du leasing en Afrique au sein de BNP Paribas, France.

Je remercie aussi les personnalités qui ont bien voulu modérer les débats :

- M. Abashi Shamamba, de « L'Economiste » ;
- M. Mamadou Diop, Président de « Commission Afrique et Sud-Sud » du patronat marocain ;
- M. Saad Benmansour, Directeur de « La Vie éco ».
- Je n'oublie pas tout naturellement de remercier et de féliciter le Comité d'organisation, avec à sa tête Si Mohamed Tehraoui, le Maestro du leasing Marocain.

Un mot enfin, pour vous annoncer que, en marge de ces Assises, et avec l'appui de la SFI, se tiendra, demain, ici même, l'Assemblée Générale Constitutive de la Fédération Africaine de Leasing. L'un des objectifs de cette Fédération, qui consiste à œuvrer à l'harmonisation des législations et des réglementations en matière de leasing en Afrique, s'inscrit dans la droite ligne des débats d'aujourd'hui.

Je souhaite plein succès à nos travaux et longue vie à la future Fédération Africaine du Leasing.

**Merci de votre attention.**

**Intervention du Directeur Général de Bank Al-Maghrib (Banque Centrale du Maroc), M. Abderrahim Bouazza,**

**Monsieur le Président de l'APSF, Monsieur le Directeur de la Société Financière Internationale  
Monsieur le Vice-Président de Leaseurope, Mesdames et Messieurs,**

C'est pour moi un réel plaisir de prendre part à la séance d'ouverture des Premières Assises Africaines du Leasing, organisées par l'Association Professionnelle des Sociétés de Financement (APSF) et la Société Financière Internationale (SFI).

Je tiens à saluer cette initiative qui vise à constituer une plateforme d'échange d'expériences et de dialogue entre les parties prenantes dans le domaine du leasing au niveau du continent africain. Cet événement, premier du genre pose une nouvelle brique qui s'ajoute à celles déjà en place pour la construction de relations pérennes et fructueuses entre les pays du continent en matière économique et financière.

Cette rencontre traite d'un thème tout à fait spécifique, celui du crédit-bail, instrument de financement des entreprises qui connaît des niveaux de développement différenciés d'une région à l'autre. Il est parfois très peu utilisé bien qu'il soit un instrument de financement adapté pour les PME qui sont souvent confrontées à des problèmes d'accès au crédit bancaire classique.

Pour ce qui est du secteur du crédit-bail au Maroc, sa consolidation au cours des quatre dernières décennies lui a permis d'être résilient aux difficultés de la conjoncture économique et de contribuer de manière croissante au financement des entreprises.

Ainsi, en termes d'encours, les financements par crédit-bail ont atteint, à fin 2016, près de 5 milliards de dollars, soit 6 fois leur niveau à fin 2000, représentant ainsi 5 % du PIB et 10% des financements bancaires aux entreprises.

Le financement de l'investissement par le crédit-bail représente une part de 17% dans la Formation Brute du Capital Fixe contre moins de 8% au début des années 1990.

Le développement du secteur du crédit-bail a été rythmé par les évolutions aux plans légal et réglementaire et la trajectoire des cycles économiques et ce, à l'image du secteur bancaire dans son ensemble.

La soumission de l'activité de crédit-bail à la loi bancaire de 1993 fut un élément structurant pour le secteur. Cette loi a consacré pour la première fois cet instrument comme une opération de crédit dont l'exercice est limité aux seuls établissements dûment agréés.

Cette loi a aussi octroyé aux sociétés de crédit-bail le statut de société de financement, soumises à des réglementations d'ordre prudentiel et comptable.

Un large alignement du dispositif prudentiel des sociétés de financement sur celui des banques, qui sont sous les règles de Bale 3 depuis 2014, était indispensable pour que ces sociétés soient traitées comme contreparties bancaires par le marché. Les risques encourus sur les sociétés de financement sont ainsi considérés, d'un point de vue prudentiel, de la même manière que ceux portant sur les banques.

Toutefois, il y a lieu de souligner que les sociétés de financement ne sont pas des contreparties au sens de la politique monétaire du fait qu'elle ne collectent pas des dépôts à vue auprès du public, la loi bancaire de 2006 les ayant autorisées à recevoir des fonds du public que lorsque leur terme est supérieur à un an. C'est ainsi qu'elles refinancent une partie de leur portefeuille de crédit sur le marché de la dette privée.

L'obligation de se doter d'une gouvernance saine constitue un autre enjeu pour les sociétés de crédit-bail. A cet effet, elles ont été tenues de mettre en place une structure organisationnelle claire et transparente, un partage de responsabilités bien défini, un dispositif de contrôle adéquat, et des comités de gouvernance spécifiques comprenant des administrateurs indépendants.

Dans ce processus de convergence du secteur aux meilleurs standards, Bank Al-Maghrib a toujours prôné une démarche progressive et concertée avec l'APSF en prenant en compte les spécificités de l'activité de crédit-bail afin d'adapter les exigences réglementaires notamment les normes de fonds propres et de division de risques ainsi que les règles comptables, en particulier celles ayant trait à la classification des créances non performantes et de provisionnement.

Ce travail de convergence vers les meilleurs standards vise non seulement le maintien de la solidité individuelle des sociétés de crédit-bail, mais aussi d'éviter le transfert des risques aux groupes

bancaires dont elles relèvent, ces groupes étant tenus de consolider les comptes et les risques de leurs filiales selon les normes IFRS (international Financial Reporting Standard) et de Bale 3.

Les réformes entreprises au plan légal avec une cadence relativement plus fréquente au cours des dernières années ont ouvert la voie à une diversification des produits financiers du secteur, cantonnés pendant longtemps au crédit-bail-mobilier. Il en est ainsi de la location de fonds de commerce, du lease-back et du financement de l'immobilier.

Dans le même ordre d'idées et plus récemment, la réforme de la loi bancaire en 2015, qui a autorisé la création de banques participatives, a prévu des dispositions régissant l'offre de produits conformes à la charia en particulier l'Ijara Montahia bi-tamlik, produit qui présente globalement les mêmes caractéristiques que le leasing.

Les pouvoirs publics ont également accompagné le secteur sur le plan fiscal, en octroyant un ensemble d'avantages fiscaux qui ont été levés une fois qu'il a atteint une certaine maturité et en adaptant les règles fiscales applicables aux spécificités du métier.

De même et plus récemment, la Caisse Centrale de Garantie, qui est un établissement de crédit à statut public, a mis en place une offre de garantie propre au crédit-bail pour faciliter l'accès des TPME à ce type de financement.

Il convient aussi de souligner que les sociétés de crédit-bail opèrent, au même titre que les autres établissements de crédit, dans un environnement caractérisé par une amélioration constante de l'information financière et une sensibilisation croissante à la qualité de la relation entre ces établissements et leur clientèle et à une protection renforcée de celle-ci.

Dans ce cadre, je dois signaler en particulier la mise en place, par Bank Al-Maghrib en concertation avec la profession bancaire et d'autres partenaires :

- d'un crédit bureau en 2009 qui a été renforcé par un second crédit bureau en 2015. Le crédit bureau constitue un outil très précieux permettant aux établissements de crédit de mieux maîtriser leurs risques.
- l'Observatoire de la TPME, créée récemment avec pour mission de mettre à la disposition des opérateurs publics et privés des statistiques et informations sur les TPME,
- un dispositif de médiation bancaire, en 2009, pour le règlement à l'amiable des différends qui opposent les Établissements de crédit à leur clientèle.
- la Fondation Marocaine pour l'Education Financière, en 2013, qui a pour mission de mener des campagnes de sensibilisation de la population et des micros petites et moyennes entreprises sur les questions financières et les risques associés aux produits bancaires et financiers.

### **Mesdames et Messieurs,**

Si les efforts conjugués des pouvoirs publics, de Bank Al-Maghrib et des opérateurs ont été couronnés par le développement de l'activité de leasing, ce dernier ne s'est pas encore imposé en tant qu'instrument de financement alternatif des TPME. En effet et bien que les établissements de crédit-bail allouent plus de la moitié de leur portefeuille de financement aux TPME, la pénétration du leasing reste insuffisante :

- le leasing représente à peine 27 % des crédits d'investissement accordés aux entreprises par l'ensemble des établissements de crédit ;
- la structure des ressources financières des entreprises, fait ressortir que le leasing se positionne derrière l'autofinancement, les dettes fournisseurs et les dettes bancaires. Le tassement du crédit-bail au cours des cinq dernières années peut certes s'expliquer par une conjoncture économique nationale difficile, résultant notamment de la faiblesse de la croissance économique dans la zone euro, principal partenaire du Maroc et la volatilité du cycle agricole.

Toutefois, l'activité de crédit-bail recèle un potentiel de croissance important eu égard aux différents chantiers économiques d'envergure, menés dans le cadre des politiques sectorielles des pouvoirs publics.

Pour en parler, je me limiterai au secteur agricole et à celui du secteur des énergies renouvelables.

Le Maroc a pour ambition de faire du secteur agricole, qui emploie 40% de la population active, un levier important pour son développement socioéconomique et ce grâce au Plan Maroc vert lancé en 2008.

Ce plan a pour principal objectif de consolider et de développer une agriculture et une agro-industrie performante, adaptée au marché, en les protégeant contre les risques climatiques, en favorisant les

investissements privés et en préservant les ressources en eau.

Le plan mobilise des financements très importants provenant de l'État, des bailleurs de fonds internationaux et de banques nationales. Les établissements de crédit-bail, dont les financements au secteur agricole restent faibles, peuvent apporter des solutions de financement adaptées aux agriculteurs en partenariat avec les banques.

Le Maroc a également de grandes ambitions dans le domaine des énergies renouvelables. Il a pris l'engagement de couvrir, à hauteur de 52%, ses besoins électriques à partir des énergies renouvelables.

Lors de la COP 22 organisée, sous la présidence du Maroc à Marrakech, le secteur financier national a pris un ensemble d'engagements, pour accompagner la politique du gouvernement et promouvoir la finance verte.

La finance verte ouvre de nouvelles opportunités d'investissements pour les entreprises qui nécessitent la mobilisation de financements très importants de la part du secteur bancaire et financier. Là aussi les sociétés de crédit-bail pourraient se positionner pour apporter leurs concours financiers aux projets d'investissements basés sur des énergies propres.

En somme, la profession du crédit-bail devrait s'engager dans une démarche d'innovation pour redonner un nouveau souffle au marché et mieux adresser les besoins de la clientèle tout en vulgarisant davantage ce mode de financement auprès de la population cible.

Au plan du continent, j'estime que devant les besoins considérables de financement des entreprises, le développement du crédit-bail a de beaux jours devant lui, en complément du financement bancaire classique.

Conscientes de ces besoins, les banques marocaines ont engagé une stratégie d'extension de leurs activités en Afrique visant l'inclusion financière des populations et le financement des économies dans le cadre de partenariats sud-sud.

Actuellement, les trois grands groupes bancaires marocains sont présents dans pas moins de 25 pays africains à travers une quarantaine de filiales et succursales. Cette dynamique s'est plus récemment élargie aux secteurs de l'assurance, du micro-crédit et du transfert de fonds.

Dans ce sillage, l'initiative de ces assises africaines ne peut que contribuer à renforcer ce modèle de partenariats interafricains et inciter les acteurs du leasing opérant dans le continent à échanger les expertises et nouer des liens de partenariat.

Avant de clore mon intervention, je voudrais dire un mot sur l'APSF avec laquelle nous entretenons de bonnes relations de proximité et de dialogue à tous les échelons. Ainsi, le Gouverneur de Bank Al-Maghrib rencontre les membres de cette association au moins une fois par an pour échanger sur les sujets d'intérêt mutuel et définir une feuille de route annuelle des actions à mener pour rehausser le secteur des sociétés de financement aux meilleurs standards.

Je vous souhaite de fructueux débats et pleine réussite de ces Premières Assises.



**Intervention du HEAD, AS FIG, IFC (SFI, Société Financière Internationale), M. Riadh Naouar**

**Monsieur le Directeur Général de la Banque Centrale du Maroc,**

**Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances,**

**Monsieur le Président de APSF,**

**Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales,**

**Mesdames et Messieurs les représentants de l'Association professionnelle de Leasing et des Banques et Etablissements financiers,**

**Mesdames et Messieurs ,**

**Chers invités,**

C'est un honneur et un plaisir pour moi de représenter IFC, la Société Financière Internationale aux Premières Assises Africaines du Leasing qui, je le crois, nous permettra de franchir une étape décisive dans le processus d'amélioration des conditions d'accès au financement des micros, petites et moyennes entreprises dans des pays de l'Afrique Sub-saharienne.

Les pays de la région n'échappent pas, comme vous le savez, à la lancinante problématique de l'accès au financement qui demeure l'un des goulots d'étranglements les plus contraignants pour les PME en Afrique.

Aussi IFC place-t-elle l'accès au financement au centre de ses préoccupations et au cœur de sa stratégie. Le crédit-bail reste un maillon important de cette approche. Tout en contribuant à répondre aux besoins de financement des investissements des PME, il est aussi un moyen innovant et alternatif d'accès au financement avec beaucoup moins de contraintes en termes d'exigences et de critères d'éligibilité. En effet, le crédit-bail est basé sur l'utilisation d'équipements et des machines nécessaires à la production et la productivité de l'entreprise sans avoir à recourir aux fonds propres et à solliciter un prêt auprès des banques.

C'est dans ce cadre qu'IFC, - en tant que membre du Groupe de la Banque mondiale et principale institution de développement au monde au service exclusif du secteur privé - a mis en place depuis 2008, le programme Africa Leasing Facility. ALF II est en charge de la promotion du crédit-bail en Afrique Subsaharienne et a réussi en partenariat avec tous les acteurs concernés à introduire et à développer de manière substantielle le marché du crédit-bail sur le continent. Pour ce faire, le programme offre une gamme de services à trois niveaux.

- Nous donnons conseils de base pour notamment réformer le cadre juridique, réglementaire et fiscal à la fois aux niveaux régional et national. Le programme a soutenu depuis sa mise en place l'adoption de pas moins de 18 lois et réglementations sur le crédit-bail qui touchent également aux aspects fiscaux et comptable.
- Nous prodiguons aussi des conseils à haute valeur ajoutée en collaboration avec des partenaires techniques expérimentés, de transfert de savoir-faire, renforcement des capacités. Depuis 2008, nous avons formé plus de 14 000 chefs de PME.
- Enfin nous aidons à la mobilisation des capitaux d'investissements à moyen et long terme en mettant, entre autres, en synergie les investisseurs internationaux et locaux intéressés par le crédit-bail en Afrique subsaharienne. Depuis le lancement d'ALF I en 2008, IFC a mobilisé des investissements de plus de 57 millions de dollars pour asseoir une industrie de crédit-bail viable. Nous avons l'ambition, dans le cadre du projet en cours, que l'industrie de crédit-bail atteigne un taux de pénétration de 7% à l'horizon 2020. Permettez-moi Mesdames et Messieurs de saisir cette occasion pour remercier notre partenaire financier SECO pour son soutien indéfectible qui nous a permis d'obtenir les résultats que je viens brièvement d'énumérer.

La première phase du programme Africa Leasing Facility (ALF I), achevée en Juin 2013, a couvert 15 pays africains, entre eux Cameroun, Côte d'Ivoire, Libéria et Sierra Leone, etc.

La deuxième phase du programme (ALF II) qui a démarrée en 2014 couvre encore 10 autres pays dans la région, y compris le Tchad, le Mali, le Burundi, la République de Guinée, la République Démocratique du Congo, etc. Ce programme arrive au terme de son mandat en 2018.

Aujourd'hui, le Groupe de la Banque mondiale exprime sa satisfaction pour le crédit-bail qui devient une réalité en Afrique Sub-saharienne. Nous souhaiterions, conformément à la stratégie de retrait élaborée pérenniser les acquis du programme mais également continuer à promouvoir un meilleur accès au financement pour le PME en Afrique Sub-saharienne. C'est dans ce cadre que se tiennent

aujourd'hui les Premières Assises Africaines du Leasing. L'objectif final à court terme consistera à transférer les activités du programme aux associations de leasing nationales des pays où le Crédit-bail est dorénavant une réalité mais également à une entité forte et dynamique regroupant en son sein toutes les associations de leasing du continent : AFRICALEASE.

Je tiens à remercier ici, personnellement et au nom d'IFC, notre partenaire de longue date, l'Association Professionnelles des Sociétés de Financement que dirige Monsieur Abdallah Benhamida. Je le salue ici pour l'engagement dans le cadre de notre collaboration pour ce projet ambitieux d'améliorer l'accès au financement des PME à travers le crédit-bail, un outil financier innovant.

Nous sommes aujourd'hui plus que jamais réconfortés et déterminés à poursuivre cette longue collaboration pour que AFRICALEASE reprenne le flambeau en renforçant les acquis du programme ALFII sur le continent avec l'appui de partenaires solides et stratégiques comme la APSF pour ériger ensemble les meilleures pratiques en règles pour le grand bien de nos économies, des PME et du secteur privé.

Je vous remercie de votre attention.

« AFRICLEASE FORUM 2018 », ACCRA, GHANA, 26 AVRIL 2018

### Intervention du Président d'Africalease, M. Abdallah Benhamida

**Monsieur le Ministre des Finances, Monsieur l'Ambassadeur de Suisse, Messieurs les Responsables de la SFI, Mes Chers Collègues, Mesdames et Messieurs,**

C'est pour moi un réel plaisir de m'adresser à vous aujourd'hui, à l'occasion de la tenue de l'« Africalease Forum 2018 ».

Je suis honoré d'intervenir aux côtés de personnalités aussi prestigieuses que Son Excellence M. Ken Ofori Atah, Ministre des Finances de la République du Ghana, et Son Excellence M. Markus Dutly, Ambassadeur de la Confédération suisse au Ghana.

Je tiens à exprimer mes vifs remerciements à l'ensemble des participants et intervenants d'avoir accepté notre invitation et aux représentants de la SFI, en particulier à Messieurs Riadh Naouar et Jonathan Danjuma Gigin, pour leur précieuse contribution à la préparation de cette rencontre.

A l'occasion de ce forum, je suis heureux de retrouver, ici à Accra, tous mes collègues qui ont contribué à la naissance d'Africalease, il y a maintenant quasiment une année à Casablanca. Et de pouvoir rencontrer toutes celles et tous ceux qui n'ont pas pu prendre part aux travaux de création de cette Fédération.

Cette rencontre constitue un pas supplémentaire dans la collaboration entre la SFI et Africalease qui ont travaillé ensemble à son organisation et à la finalisation du rapport sur le crédit-bail mobilier en Afrique qui sera diffusé tout à l'heure.

L'implication d'Africalease dans l'organisation de cet événement, de même que la présence ici des membres de son Conseil, sont l'expression de la confiance qui lui est témoignée par la famille africaine du leasing et un encouragement, pour ses instances dirigeantes, à aller de l'avant.

#### **Mesdames et Messieurs,**

Nous célébrons, aujourd'hui, les dix années du programme « Africa Leasing Facility » mené par la SFI.

A travers le rapport préparé à l'occasion de cet anniversaire, nous prenons toute la mesure non seulement de la densité et de la qualité travail accompli par la SFI, et de la contribution capitale du Secrétariat d'État à l'Économie de la Suisse (SECO) aux différentes étapes de son développement, mais surtout - et c'est là que réside la finalité - du rôle du crédit-bail en tant qu'instrument financier innovant en Afrique subsaharienne. Il suffit de s'arrêter sur les témoignages exprimés dans ce rapport pour mesurer combien le crédit-bail peut être utile et adapté et combien il peut agir en tant que facteur d'intégration économique.

Le rapport sur le leasing en Afrique nous renseigne donc sur le chemin parcouru, mais aussi sur les opportunités que l'on peut encore saisir sur le marché du crédit-bail africain. Ce marché est potentiellement estimé à environ 83 milliards de dollars US, dont moins de la moitié a été exploitée, peut-on y lire en substance. - Et encore, si j'ai bien lu, il s'agit d'« estimations prudentes ».

Nous y apprenons aussi, et c'est un enseignement qui m'interpelle au plus haut point en tant que Président non seulement d'Africalease, mais aussi de l'association marocaine de leasing, - je cite le rapport - qu'« une association régionale de crédit-bail ou des soutiens indépendants sont souvent essentiels pour aider les marchés de crédit-bail en stagnation à se développer » - Fin de citation.

**Au Maroc**, avant même qu'il ne soit encadré par la loi bancaire et par le code de commerce, le crédit-bail était déjà organisé professionnellement - dès 1982 - avec le succès qu'on lui connaît. Pour la petite histoire d'ailleurs, mais aussi pour l'Histoire avec un grand H, c'est l'association marocaine de leasing qui a ouvert le contact entre la SFI et Leaseurope, la Fédération européenne de leasing, dont elle accueillait en 1993, à Marrakech, le congrès annuel. La SFI y a été invitée à présenter son activité en matière de leasing.

**En Europe**, Leaseurope, créée en 1972, a par exemple apporté une contribution majeure à l'implantation du crédit-bail dans les pays d'Europe de l'Est au lendemain de la chute du mur de Berlin, en mettant l'accent sur des aspects liés à la réglementation, à la création et au fonctionnement des sociétés de leasing et à la formation du personnel.

**En Afrique**, le soutien indépendant au leasing ne se dément pas comme l'atteste le bilan du

programme « ALF » de la SFI. Bravo à la SFI qui a milité auprès des gouvernements et des élus pour obtenir, çà ou là, des changements législatifs et qui a fourni des financements pour faire décoller et renforcer le crédit-bail. Bravo à la SFI - je cite encore le rapport - qui, au « au cours des 10 dernières années, a aidé les parties prenantes nationales à mettre en place des associations nationales actives dans des pays où le crédit-bail est très dynamique, comme le Cameroun, le Kenya, le Rwanda et la Tanzanie. »

Le leasing en Afrique a été également accompagné entre 1996 et 2016, par les opérateurs eux-mêmes réunis au sein d'Africlease. Je tiens à réitérer ici, comme cela a été proclamé lors de l'Assemblée Générale Constitutive d'Africlease, la reconnaissance des opérateurs de leasing pour l'action du Président Juma Kisaame en faveur du progrès du leasing en Afrique.

### **Mesdames et Messieurs,**

Depuis un an maintenant, Africlease a repris le flambeau du leasing en Afrique dont elle est désormais le seul et unique porte-étendard.

Notre tâche, au sein d'Africlease, ne doit pas être confondue avec une activité de lobbying finalisée à la solution de problèmes particuliers de différents pays distincts. Notre rôle est plutôt de créer les conditions pour que le crédit-bail puisse se développer d'une façon harmonieuse en dépit des différences existant d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre. Ce que nous voulons défendre auprès des élus et des décideurs, à quelque niveau de responsabilité et dans quelque domaine que ce soient, c'est la consécration des principes généraux qui caractérisent notre métier et notre profession et la défense du leasing comme facteur d'accompagnement de la croissance, de développement d'activités génératrices de revenus et d'intégration sociale.

Il serait long et fastidieux de reprendre les objectifs d'Africlease qui sont aussi nombreux qu'ambitieux. Disons, pour faire simple, qu'elle vise à agir en tant que fédérateur, promoteur et centre de connaissances pour le secteur.

Je vois Africlease comme un moyen pour **dialoguer, proposer et agir** dans l'intérêt général de nos économies, de nos entreprises et du leasing.

- **Dialoguer** entre opérateurs du leasing eux-mêmes et avec tous les partenaires au sens large ; dialoguer pour nous connaître les uns les autres, pour comprendre les spécificités de telle ou telle économie locale ou régionale, pour créer des passerelles entre une région et une autre.
- **Proposer** aux décideurs une vision pour le développement du leasing au moins à moyen terme. Pour être écoutés, il nous faut être représentatifs, ce qui suppose la mobilisation du plus grand nombre. Il nous faut être également crédibles, ce qui passe par la maîtrise de nos dossiers. D'où l'intérêt de mener des études de terrain, de constituer des bases de données statistiques et bilancielle, de se renseigner et de capitaliser sur les expériences vécues sous d'autres cieux.
- **Agir** dans différents domaines, au niveau de l'information des utilisateurs potentiels du leasing, de la formation du personnel, de l'assistance de nos membres dans des domaines tels que le droit, la comptabilité, la fiscalité, la finance.

Toutes ces actions ne seront possibles que si nous nous partageons des valeurs communes, dont la bonne gouvernance au sein de notre Fédération, que si nous sommes organisés et préparés en conséquence. Je dois souligner à ce propos que les statuts d'Africlease répondent à ces préalables, puisqu'ils consacrent les principes d'alternance au niveau de ses instances dirigeantes, de concertation et de souplesse dans son fonctionnement.

### **Mesdames et Messieurs,**

Le lendemain de sa constitution, Africlease est entrée dans le vif du sujet. Je retiendrai pour l'essentiel qu'Africlease a établi des passerelles avec ses adhérents et son environnement extérieur, en lançant son site web, en initiant une action de communication d'envergure auprès de la communauté mondiale du leasing, avec à la clé un article de quatre pages dans l'édition 2018 du World Leasing Year Book.

Maintenant, que nous allons nous réunir, en Conseil, c'est ensemble que nous allons décider des prochaines actions d'Africlease.

Pour finir, je dirai qu'au delà de son ambition de porter haut et fort la voix du leasing en Afrique, Africlease vise surtout à contribuer à inscrire et ancrer l'Afrique dans le chemin de l'émergence et du développement économique et social. Nous voulons accompagner tous les décideurs et tous les

opérateurs qui œuvrent à la prospérité de l'Afrique et des Africains pour un avenir meilleur.  
Je vous remercie de votre attention.

## VŒUX 2018 DU PRESIDENT D'AFRICALLEASE, M. ABDALLAH BENHAMIDA, A LA SFI

### **Madame, Monsieur**

A l'aube de cette nouvelle année 2018, je vous formule mes vœux de santé, de bonheur et de réussite professionnelle.

Avec l'appui de la SFI et votre implication personnelle, les opérateurs africains de leasing ont créé en 2017 Africalease, la Fédération Africaine de Leasing. D'ores et déjà, Africalease a effectué ses premiers pas, comme en attestent la confirmation juridique de son acte de naissance et le lancement de son site web. En entrant dans cette année 2018, elle doit aborder son action professionnelle.

C'est dans ce cadre que j'ai élaboré, avec l'équipe qui m'entoure, un projet de plan d'action pour les deux prochaines années, que je soumettrai bien évidemment à mes collègues du Conseil que je compte réunir dès le mois de février prochain, si possible. J'ai voulu ce plan d'action ambitieux et réaliste. Il reflète en tout cas une détermination à aller de l'avant, pour s'approcher de tous les membres, actuels et potentiels, et pour mieux connaître et faire connaître le leasing en Afrique, à travers sa place et ses réalisations ici ou là.

Comme à l'idée de création d'une fédération de leasing à l'échelle du continent, le même enthousiasme et la même détermination m'animent pour concrétiser ce plan d'action et, au delà, pour porter haut et fort le projet d'Africalease qui consiste, c'est en définitive sa raison d'être, à améliorer l'accès au financement, par leasing, des PME et des micro-entreprises africaines.

L'appui et le soutien de la SFI nous seront évidemment des plus précieux pour avancer avec la même énergie qu'en 2017 et partager l'ambition d'Africalease d'être le porte-drapeau effectif du leasing en Afrique.

Encore une fois, très bonne année 2018.

**Abdallah Benhamida, Président**

**VŒUX 2018 DU PRESIDENT D'AFRICLEASE, M. ABDALLAH BENHAMIDA, AUX MEMBRES DU CONSEIL**

**Cher Collègue,**

A l'aube de ce cette nouvelle année 2018, je vous formule mes vœux de santé, de bonheur et de réussite professionnelle.

L'année 2017 a été une année de rapprochement entre opérateurs du leasing en Afrique et de concrétisation d'une idée, longtemps murie entre membres fondateurs pressentis et la SFI, à savoir la création d'Africlease.

En quelques semaines à peine, Africlease a obtenu son acte de naissance juridique et s'est ouverte sur ses adhérents, actuels et potentiels, ainsi que sur ses partenaires, avec le lancement d'un site web. Les premiers retours sur cette réalisation nous encouragent à ouvrir de nouvelles rubriques qui seront alimentées en temps opportun.

Tout à fait récemment, j'ai élaboré, avec l'équipe qui m'entoure, un projet de plan d'action pour les deux prochaines années, que je vous soumettrai bien évidemment lors d'un Conseil que je compte réunir dès le mois de février prochain, si possible. J'ai voulu ce plan d'action ambitieux et réaliste. L'accent y est mis sur la promotion d'Africlease sur tout le continent, ainsi que sur une meilleure connaissance du leasing en Afrique, à travers le recueil de statistiques d'activité, par pays, et le lancement d'une étude macro-économique sur ce métier.

Il nous revient, en tant que membres du Conseil, d'enrichir et d'affiner ce plan d'action. Nous pourrons en discuter à l'occasion d'une toute prochaine réunion que je vous propose de tenir, pourquoi pas, dès le mois de février prochain.

Dès lors, Africlease entrera dans le vif du sujet en 2018 et pourra, j'en suis sûr, compter, comme à sa création, sur votre mobilisation au service du leasing en Afrique.

Encore une fois, très bonne année 2018.

**Abdallah Benhamida, Président**

**VŒUX 2018 DU PRESIDENT D'AFRICALLEASE, M. ABDALLAH BENHAMIDA, AUX MEMBRES PRESENTS LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE**

**Cher(e) Collègue,**

A l'aube de cette nouvelle année 2018, je vous formule mes vœux de santé, de bonheur et de réussite professionnelle.

L'année 2017 a été une année de rapprochement entre opérateurs du leasing en Afrique et de concrétisation d'une idée, longtemps murie entre membres fondateurs pressentis et la SFI, à savoir la création d'Africalease.

En quelques semaines à peine, Africalease a obtenu son acte de naissance juridique et s'est ouverte sur ses adhérents, actuels et potentiels, ainsi que sur ses partenaires, avec le lancement d'un site web. Les premiers retours sur cette réalisation nous encouragent à ouvrir de nouvelles rubriques qui seront alimentées en temps opportun.

Tout à fait récemment, j'ai élaboré, avec l'équipe qui m'entoure, un projet de plan d'action ambitieux et réaliste pour les deux prochaines années, que je soumettrai bien évidemment à mes collègues du Conseil que je compte réunir dès le mois de février prochain, si possible. L'accent y est mis sur la promotion d'Africalease sur tout le continent, ainsi que sur une meilleure connaissance du leasing en Afrique, à travers le recueil de statistiques d'activité, par pays, et le lancement d'une étude macro-économique sur ce métier.

J'en suis sûr, Africalease pourra compter, comme à sa création, sur votre mobilisation au service du leasing en Afrique.

Encore une fois, très bonne année 2018.

**Abdallah Benhamida, Président**



**VŒUX 2019 DU PRESIDENT D'AFRICLEASE, M. ABDALLAH BENHAMIDA, AUX MEMBRES DU CONSEIL**

**Cher(e) Collègue,**

Je vous présente, ainsi qu'à vos proches, mes vœux de santé, de bonheur et de réussite à l'occasion de la nouvelle année 2019.

Près de dix-huit mois ont passé depuis la constitution d'Africlease, qui vise à encourager et à faciliter les échanges d'expériences entre ses membres et à établir des passerelles entre les opérateurs et les centres de décision pour améliorer, *in fine*, l'accès au financement, par crédit-bail, des PME et des micro-entreprises africaines.

Grâce au soutien de la SFI, s'est tenu, en avril 2018 à Accra, un événement d'envergure : Africlease Forum. Ce rendez-vous a été l'occasion de lancer l'ouvrage sur le crédit-bail mobilier en Afrique. En apportant sa contribution à la réalisation de cet ouvrage, Africlease a montré qu'elle est dans le cœur du sujet : montrer l'utilité du leasing et aussi, surtout, livrer des données chiffrées sur le potentiel de ce mode de financement estimé ainsi à quelque 80 milliards de dollars. Il nous revient, maintenant de faire en sorte, selon les objectifs assignés à notre Fédération, d'exploiter, ne serait-ce qu'en partie, tout ce potentiel ... L'enjeu est réel, la tâche peut sembler *a priori* ardue, mais elle est surtout exaltante.

Dans les coulisses du Forum d'Accra, j'ai pu mesurer combien est fort l'attachement de tout un chacun, à la réussite d'Africlease.

Lors du Conseil réuni en marge de cet événement, j'ai pu relever, malgré la diversité des approches, la volonté et l'engagement de chacun de hisser l'action professionnelle de la Fédération à la mesure des défis que pose le progrès du leasing en Afrique.

Nous pouvons tous en convenir : la croyance à un projet, quel qu'il soit, est un préalable nécessaire, mais pas suffisant pour sa réussite. C'est que pour agir, pour avancer et pour répondre aux attentes, il nous faut doter notre Fédération de fonds en conséquence.

Africlease a lancé, selon le budget approuvé par ce Conseil d'Accra, un appel de cotisations arrêtées sur la base d'un barème très raisonnable, privilégiant de surcroît, l'équité entre pays.

Nous sommes tous des militants au sein des associations nationales de leasing, et savons, à ce titre, que toute action professionnelle digne de ce nom et indépendante, ne peut se concevoir sans des ressources pérennes, parce que issues de ses membres eux-mêmes.

Grâce à votre contribution, l'année 2019 sera celle du décollage d'Africlease. C'est mon vœu le plus ardent.

Encore une fois, bonne et heureuse année.

**Abdallah Benhamida, Président**

## I. PRINCIPES RETENUS

### **1<sup>er</sup> principe :**

- Arrêter le budget global d'Africalease (équipement et fonctionnement)
- Appeler le montant global des cotisations en conséquence.

### **Budget pris en considération**

Le budget pris en considération pour le calcul des cotisations est arrêté sur la base des décisions du Conseil d'Africalease réuni le 27 avril 2018 à Accra (Ghana) qui a arrêté un budget de 150 000 dollars US

### **2<sup>ème</sup> principe :**

- Calculer les cotisations par pays, pour les « membres titulaires ».

### **3<sup>ème</sup> principe :**

- Arrêter un critère de base de calcul des cotisations. La taille de marché par pays (taille réelle ou estimée et non potentielle), puisée dans le manuel des statistiques édité par la SFI et Africalease, (« Africa Leasing Handbook ») paraît pertinente. C'est la seule donnée fiable qui est disponible.

### **4<sup>ème</sup> principe :**

- Assurer l'équité entre pays et lisser, pour ce faire, les écarts de taille d'un marché à l'autre.

### **5<sup>ème</sup> principe :**

- La cotisation doit être calculée pour chacun des 54 pays du continent (tous les pays ayant vocation à adhérer à Africalease). Se pose la question pour le Niger et les Seychelles, dont la valeur réelle ou estimée du marché est "minimale", selon « Africa Leasing Handbook ». Les Seychelles comptant 1 opérateur et 1 "organisme se consacrant au crédit-bail", il a été attribué à ce pays la taille du marché le "plus petit", soit celle de la Gambie (400 000 dollars). Le Niger ne comptant pas d'opérateur, il ne peut payer de cotisation pour l'instant.

### **6<sup>ème</sup> principe :**

- Les cotisations sont ventilées entre :
  - cotisation de base : arrêtée selon un forfait ;
  - cotisation complémentaire. Cette cotisation est appelée à couvrir la partie du budget non couverte par la cotisation de base. Elle calculée au prorata / pays

## II. ARCHITECTURE DE CALCUL

Partant de ces principes, le système retenu s'articule comme suit :

**Cotisation de base** = 1 500 dollars US

Cotisation complémentaire, calculée au prorata comme suit :

**Cotisation complémentaire** = Budget x taille du pays concerné / Taille totale marché

**Cotisation totale** = cotisation de base + cotisation complémentaire

### III. APPEL DES COTISATIONS

- Dans les 28 pays où une association professionnelle existe, l'appel des cotisations sera effectué auprès de ladite association. Cette dernière s'en acquittera au nom de ses membres.  
**NB** : Les opérateurs des pays membres fondateurs d'Africalease et d'Egypte (qui a rejoint la Fédération depuis sa constitution) sont tous réunis en association professionnelle.
- Dans les 26 pays où une association professionnelle n'existe pas, l'appel des cotisations sera effectué auprès de chacun des membres titulaires d'Africalease. Le but est de recouvrer la cotisation par pays. Le calcul de la cotisation du membre s'effectue comme suit :

**Cotisation du membre** = Cotisation calculée pour le pays / Nombre d'opérateurs recensés dans ce pays